

## SERFIM



### RÉFÉRENT DE L'ACTION

**Marie-Anne GOBERT**

Directrice communication, relations publiques, synergie et RSE

magobert@serfim.com

07 62 92 71 25

### LOCALISATION DU PROJET

Métropole de Lyon

## Projet TERENCE

### Dates de début et de fin du projet

2015 - Juin 2019 (site finalisé, prêt à accueillir les terres)

### Contexte et historique du projet

Ce projet a été proposé en réponse à « l'Appel des 30 ! », un appel à projet initié par la Métropole de Lyon en lien avec des partenaires publics et privés notamment les industriels de la vallée de la chimie. La Branche SERFIM Dépollution a souhaité proposer cette action de valorisation des terres excavées de chantier en circuit court, en se basant sur son expertise sur la dépollution des terres au travers de techniques sans impact environnemental (séparation, criblage et phytoremédiation). Pour cela, un partenariat a été initié avec le groupe cimentier VICAT qui valorise, sur son site de Montalieu-Vercieu (38), les terres dépolluées par TERENCE. Pour ce faire, ces terres sont réutilisées, en substitution partielle aux ressources naturelles, dans le procédé de fabrication des ciments VICAT. La récupération et le réemploi des terres se fait ainsi sur un circuit très court.

### Objectifs visés par l'action

Création d'une joint-venture, TERENCE, par la branche Dépollution (SERPOL) du groupe SERFIM et le groupe cimentier VICAT, pour la création, la mise en œuvre et l'exploitation d'une plateforme de valorisation en circuits courts de terres excavées issues des chantiers du territoire : Plateforme TERENCE. Objectif : récupérer, trier, dépolluer, recycler dans des circuits très courts les terres excavées provenant des chantiers de la Métropole de Lyon et de ses alentours.

### Mise en œuvre

#### Actions réalisées

La Plateforme TERENCE a été créée sur un foncier de la Métropole de 3 hectares jouxtant la raffinerie de Feyzin. L'équipe, légère, est composée de 6 permanents. Le matériel utilisé est : un pont-bascule, un crible, un système d'arrosage, deux à trois engins TP (pelle mécanique, chargeuse), des bureaux. Les étapes clés sont :

- Acheminement des lots de terres excavées issues de terrains pollués
- Entreposage des lots sur la plateforme étanche, en fonction du CAP (Certificat d'Acceptation Préalable)
- Analyses d'admissions
- Tri granulométrique des terres
- Regroupement par typologie de pollution. Les terres les plus polluées sont dépolluées, via des procédés biologiques notamment la phytoremédiation utilisant de la luzerne: le système racinaire de la plante et ses bactéries dégradent les hydrocarbures pendant plusieurs mois.
- Ces terres dépolluées sont utilisées en substitution partielle des matériaux de carrière par le cimentier VICAT : cela permet d'économiser les ressources naturelles utilisées pour la fabrication des ciments.

Sur le site, une zone pilote R&D permet d'étudier et développer des nouvelles techniques innovantes de dépollution.

Résultats : 110 000 tonnes de terres valorisées / an

- Réutilisation et recyclage des terres :
  - 170 % valorisé en cimenterie
  - 15 % en valorisé en remblaiement d'anciennes carrières
  - 15 % réutilisé en techniques routières (sous-couche de voirie)
- Provenance des terres :
  - 95 % proviennent de la région AURA
  - Dont 63 % proviennent de la Métropole

<b>Actions en cours</b>	Le site est actuellement en fonctionnement, avec un réel succès (déjà plus de 160 000 tonnes valorisées depuis juin 2019). Cette réussite témoigne à la fois d'un réel besoin et d'une attente partagée des parties prenantes d'améliorer l'empreinte environnementale de leurs industries (acteurs du TP et du BTP, cimentier VICAT).
<b>Prochaines étapes</b>	Un système de re-fertilisation de ces terres traitées, pour la création de parcs et jardins, de plantations, est en phase de développement avec un objectif de mise en production au printemps 2022. Il s'agit de créer un véritable circuit-court des terres urbaines, du chantier au jardin, qui permette à la fois d'éviter des déchets, de préserver les ressources naturelles et de contribuer à la re-végétalisation des territoires en proximité, le tout en circuits très courts, minimisant ainsi les impacts environnementaux liés aux transports (d'autant plus que les terres végétales se raréfient et ont besoin d'être importées de sites de plus en plus éloignés).
<b>Éléments de budget</b> (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	3 Millions d'euros de CA par an Investissement : 2,2 M€
<b>Freins rencontrés/ solutions apportées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le foncier : cette activité par sa nature même est fortement consommatrice de foncier. Pour que la solution soit efficace, il est important que les terrains d'implantation soient à proximité des métropoles d'où proviennent majoritairement les terres de chantier et à proximité des sites qui réemploient les terres une fois dépolluées. Or, il est difficile de trouver du foncier pour des activités industrielles à proximité des métropoles. La nécessité de disposer de suffisamment de foncier pour assurer les différentes opérations de recyclage est un facteur clé de succès, une condition indispensable à sa réalisation : ici, il s'agit d'un foncier mis à disposition par la Métropole sur un site en PPRT, éloigné des habitations. La solution est ainsi gagnante pour toutes les parties prenantes.</li> <li>- Equilibre du Business Model : le nécessaire équilibre entre les terres entrantes et les terres sortantes. Besoin d'un équilibre entre le flux de terres entrant et le flux de terres traitées sortant : l'existence d'un exutoire, garanti par VICAT, a permis au projet de trouver immédiatement un business model qui fonctionne.</li> <li>- La réduction des impacts environnementaux et des nuisances : mal exploitée, l'activité peut générer de nombreuses poussières et des flux de camions excessifs. SERFIM et VICAT ont mis en place des actions concrètes afin que l'exploitation de TERENVIE réduise au maximum l'impact environnemental et les nuisances de proximité (attention particulière portée aux poussières, aux nuisances sonores, aux méthodes de dépollution, à l'artificialisation des sols, à la végétalisation et au renforcement de la biodiversité).</li> </ul>
<b>Facteurs de réussite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le partenariat avec VICAT (garantie d'achat) et la Métropole de Lyon (mise à disposition du terrain)</li> <li>- Une logistique rigoureuse des flux de terres entrants / sortants</li> <li>- Une expertise métier de SERPOL : dépollution efficace des terres permettant d'atteindre les normes en vigueur par usage.</li> </ul>
<b>Acteurs impliqués et rôles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Métropole : mise à disposition du foncier</li> <li>- SERFIM dépollution : expertise en dépollution, accueil, tri, traitement, dépollution des terres</li> <li>- VICAT : partenaire de SERFIM assurant l'exutoire (85 % des terres)</li> <li>- Entreprises générant des terres excavées</li> </ul>
<b>Date de mise à jour de la fiche</b>	Octobre 2021

## POUR EN SAVOIR PLUS

 [www.terenvie.fr](http://www.terenvie.fr)

 [linkedin.com/company/terenvie](https://www.linkedin.com/company/terenvie)

## EN BREF

### Descriptif

TERENVIE, plateforme dédiée à la valorisation des terres excavées se positionnant comme un maillon indispensable à une gestion durable et en circuits courts de ces matériaux. Les terres polluées, provenant principalement du territoire de la Métropole de Lyon, sont traitées et ensuite incorporées dans la formulation des différents produits industriels VICAT (ciment, granulats, béton), permettant ainsi d'être en totale cohérence avec le principe d'économie circulaire.

### Étapes clés

2015 : Lauréat de « l'Appel des 30 ! »  
 2016-2018 : procédure administrative afin d'obtenir l'autorisation préfectorale d'exploiter  
 Janvier 2019 à juin 2019 : aménagement phase I (22 000 m<sup>2</sup>)  
 18 juin 2019 : démarrage de l'activité  
 Octobre 2021 : aménagement phase II (10 000 m<sup>2</sup>)